

DEPARTEMENT DES LANDES
ARRONDISSEMENT DE DAX
COMMUNE DE BEYLONGUE

MAIRIE DE BEYLONGUE

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents et représentés

10

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 février 2019 à 20 H

Sous la présidence de M. Jean Marc BROUCH, maire.

Membres présents : Mme Christine BAYLE - Mme Karine MARION - Mme Céline DANTHEZ - Mme Chantal QUENTEL - Mme Aurélie BOULIN - M. Christophe BOUHEYRE - M. Cyril DUPIN - M. Sébastien LUXEY - M. Olivier MORLAES

Etaient Absents : M. Grégory HARDY

Secrétaire de séance : M. Christophe BOUHEYRE

Date de convocation : 29 janvier 2019

Vote motion de l'AML "Maintien des tribunaux landais dans leur pleine compétence"

Monsieur le Maire expose la motion suivante portée par l'Association des maires des Landes (AML) :

« A l'écoute de leurs concitoyens et des professionnels du droit, les élus landais sont conscients de la nécessité de faire évoluer l'institution et les pratiques judiciaires.

Ils sont attentifs à ce que plusieurs dispositions du projet de loi de programmation 2018-2022 et de la réforme de la justice risquent de porter atteinte à l'accès au droit des justiciables, notamment des plus fragiles.

Les élus landais sont attachés aux principes de proximité, de garantie de l'accès au droit et de respect des libertés individuelles qui doivent être au cœur de la réforme de la justice.

Le texte prévoit la suppression des tribunaux d'instance, tribunaux du contentieux du quotidien. Elus locaux et professionnels du droit sont attentifs à ce que ne soient pas créés des « déserts de droit ».

Aujourd'hui ces instances dans les Landes sont géographiquement proches des justiciables, faciles à saisir, peu coûteux, et jugent dans des délais raisonnables.

Le nombre important de saisines reçues par le Défenseur des droits à l'occasion du déploiement du Plan Préfecture Nouvelle Génération a démontré l'ampleur des difficultés que peut entraîner une vague de dématérialisation pour l'accès aux services publics. La dématérialisation envisagée du service public de la justice doit s'organiser en prévoyant une phase transitoire et la nécessité d'un accompagnement numérique des usagers.

La discussion à l'Assemblée nationale et au Sénat doit permettre de renforcer ces aspects du texte législatif en examen au Parlement.

Enfin, garants du dynamisme de leurs territoires, les élus landais tiennent à conserver la présence des professionnels du droit au cœur de la cité. »

L'assemblée, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré :

DECIDE de soutenir cette motion par : 9 votes pour et 1 abstention.

Désignation des représentants aux différentes Commissions de la Communauté des Communes du Pays Tarusate

Suite à l'élection du nouveau bureau du Conseil Municipal, la Directrice Générale des Services de la Communauté des Communes du Pays Tarusate (CCPT) nous propose la désignation des représentants de la commune aux 6 commissions de la CCPT.

L'assemblée, après en avoir délibéré :

DECIDE de désigner, à l'unanimité :

Voirie et Travaux : M. Cyril DUPIN et M. Grégory HARDY comme suppléant

Culture et Tourisme : Mme Céline DANTHEZ et Mme Chantal QUENTEL comme suppléante

Agriculture et Forêt : M. Christophe BOUHEYRE et M. Sébastien LUXEY comme suppléant

Enfance et Jeunesse : Mme Karine MARION et Mme Aurélie BOULIN comme suppléante

Développement économique et mutualisation : M. Jean Marc BROUCH et Mme Christine BAYLE comme suppléante

Urbanisme et Habitat : Mme Christine BAYLE et M. Jean Marc BROUCH comme suppléant

comme membres des différentes commissions de la CCPT.

Désignation des représentants aux différentes Commissions du Sydec

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante la nécessité de désigner 2 représentants pour le Commission Départementale Energie du Sydec. La CCPT n'ayant pas en charge la compétence Energie, chaque commune est représentée à cette commission, Monsieur le Maire ne peut pas être un de ceux-ci.

L'assemblée, après en avoir délibéré :

DECIDE de désigner, par 9 voix pour et 1 abstention M. Olivier MORLAES comme Titulaire et M. Sébastien LUXEY comme suppléant à ladite commission.

Fonctionnement du Conseil Municipal et des Commissions

Tous les membres du Conseil Municipal, hormis Mme Chantal QUENTEL, étant actifs, Monsieur le Maire, souhaite un fonctionnement plus collaboratif dudit conseil. Nos activités professionnelles nous imposant plus de partage et d'échange ou élues-élus, adjointes et adjoint doivent prendre plus de responsabilités.

Chaque élu-e doit trouver sa place et participer aux débats ainsi qu'aux différentes commissions auquel elle/il est rattaché-e. Comme il ne reste que 15 mois dans cette mandature et beaucoup d'actions à mener, nos engagements ne doivent pas rester lettres mortes.

Chaque commission travaillera sur les projets liés aux orientations budgétaires ainsi qu'à tout projet qu'elle jugera opportune pour la commune. Les arbitrages seront effectués par le Conseil Municipal lors de ses réunions mensuelles.

Lorsqu'une commission décide de se réunir, elle informe l'ensemble du conseil municipal de la date et de l'heure et de l'objet de cette réunion.

Mme Aurélie BOULIN étant absente lors du précédent conseil municipal, elle souhaite être rattachée aux commissions suivantes :

Ecole / Enfance,

Animation / Communication / Culture / Fleurissement,

Projet fusion avec Rion des Landes

Bâtiments / Urbanisme / Travaux / Logement.

Accord unanime du Conseil délibérant.

Orientations Budgétaires 2019

Mesdames Christine BAYLE 1^{ère} adjointe et Karine MARION 3^{ème} adjointe, membres de la commission budget nous proposent les orientations budgétaires suivantes :

- Création du monument aux morts
- Fleurissement
- Numérues
- Accessibilité et travaux arrière de la mairie
- Sonorisation de la salle des fêtes
- Foyer rural
- Amélioration des décorations de Noël
- Columbarium ou jardin des souvenirs au cimetière
- Terrain de sport prévu au lotissement des Artigaous (budget lotissement)
- Achat matériel (laveuse sols, souffleur, karcher vitres)

Le compte administratif 2018 sera présenté lors du prochain conseil municipal ainsi que le budget prévisionnel 2019 si toutes les informations nécessaires sont parvenues à la commission idoine.

Monsieur Christophe BOUHEYRE 2^{ème} adjoint présente la proposition qui lui a été faite par la société Landimat pour un tracteur d'occasion d'une valeur de 42 800 € avec une possibilité de reprise de 10 000 € de notre ancien tracteur.

Après en avoir débattu, le conseil délibérant **DECIDE** le principe de l'achat d'un tracteur.

Messieurs Christophe BOUHEYRE et Olivier MORLAES s'assurent que cette proposition correspond bien à nos besoins à la fois techniques et financiers (en relation avec la commission Budget/Finance pour ce point particulier). Si ce n'est pas le cas, ils poursuivront leurs recherches en vue de trouver la bonne affaire pour la commune.

Création du Monument aux morts

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante les plans d'implantation et de construction du Monument aux morts tel qu'ils ont été voté lors d'un conseil municipal précédent.

Pas de date fixée pour les travaux mais tout doit être opérationnel pour les cérémonies du 8 mai 2019.

MM. Cyril DUPIN et Olivier MORLAES coordonneront le projet et les travaux, ils travailleront avec la commission en charge des travaux ainsi qu'avec l'employé municipal plus particulièrement pour lesdits travaux.

Validation Devis Nettoyage des vitres

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante le devis proposé par la société "d.a.nettoyage" déjà en charge du ménage pour l'ensemble des bâtiments communaux (hors école et garderie en charge du SIVU). Le montant de ce devis s'élève à 395 € HT par trimestre soit 1 580 € HT par an.

L'assemblée, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré : **DECIDE**, par 8 voix contre et 2 abstentions, de ne pas accepter ce devis.

Réponse sera fournie à la société "d.a.nettoyage" dans les meilleurs délais.

Laveuse sol Salle des fêtes

Madame Karine MARION 3^{ème} adjointe propose l'achat d'une laveuse électrique pour nettoyer la salle polyvalente. Elle estime l'achat possible autour de 1 000 €.

Madame Karine MARION et Monsieur Christophe BOUHEYRE se chargent de l'étude et de la finalisation de ce projet, voté au prochain Conseil Municipal.

Contrat de maintenance micro-station épuration

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante la nécessité d'un contrat de maintenance pour la micro-station d'épuration installée entre la mairie et la salle polyvalente.

Après en avoir débattu, le conseil délibérant **DECIDE** le principe de ce contrat de maintenance.

Madame Aurélie BOULIN contacte l'entreprise qui assure cette maintenance dans une majorité des micro-stations du lotissement des Artigaous. Elle fait une demande de devis si la société OK.

Monsieur Jean Marc BROUCH Maire, effectuera la même démarche vers la société Assisteaux.

Arbitrage au prochain Conseil Municipal.

Repas Cantine (modification de prestataire)

Madame Karine MARION 3^{ème} adjointe expose à l'assemblée délibérante de changer de prestataire de restauration à la cantine de l'école devant la piètre qualité des repas fournis.

Elle propose de solliciter les EHPAD de Rion des Landes et de Souprosse.

Madame Karine MARION en relation avec Madame Christine BRAZEILLES secrétaire de mairie feront leurs propositions lors d'un prochain conseil municipal.

Divers

Ferme Photovoltaïque

Madame FAGALDE de la société WPD en charge du projet de ferme photovoltaïque à Lequirette vient à Beylongue le vendredi 22 février à 10h pour expliquer l'état d'avancement du projet et prendre des photographies du terrain en vue du dépôt du permis de construire et du dépôt de l'autorisation de défrichement.

Fleurissement

Présentation d'une jardinière pour savoir si elle correspond aux souhaits de la commission fleurissement. Elle fait 80x22x26. OK pour tout le monde.

Rencontre avec un employé commune de Rion (pro du fleurissement) pour analyse des besoins de la commune à programmer un mardi après-midi en semaine impaire, le plus tôt possible.

Comité des Fêtes

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes se tiendra le samedi 16 février à 18h30 au foyer.

Table des délibérations de la séance du 06 février 2019

- Motion de l'AML "Maintien des tribunaux landais dans leur pleine compétence"
- Désignation des représentants aux différentes Commissions de la Communauté des Communes du Pays Tarusate
- Désignation des représentants aux différentes Commissions du Sydec
- Orientations Budgétaires 2019
- Validation Devis Nettoyage des vitres
- Contrat de maintenance micro-station épuration

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Prochains Conseils Municipaux les 6 mars et 10 avril 2019

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]